



# VIDE-GRENIER DU MARDI 15 AOÛT 2023

## Fiche d'inscription

Association Familiale  
Lamothe-Capdeville

NOM(\*) : ..... PRÉNOM:(\*).....

Adresse (\*) .....

.....

Ville(\*)..... CP(\*).....

TÉL(\*)..... Email .....

Carte d'Identité n° (\*)

Délivrée par (\*) :

Le (\*)

(\*) mention obligatoire

TARIF: 10 € les 4m. linéaires. Emplacement de 4m. uniquement. Possibilité de prendre un maximum de deux emplacements. Les tables ne sont pas fournies.

Paiement par chèque à l'ordre de « Association Familiale de Lamothe- Capdeville » **et v. joindre une copie de votre carte d'identité**

Vide-Grenier de l'Association Familiale  
Mairie de Lamothe-Capdeville  
7, Grand' Rue d'Ardus  
82130 Lamothe-Capdeville

☎ : 07 84 65 26 42 - mail : asso.familiale.lamothe-capdeville@gmail.com



# VIDE-GRENIER DU MARDI 15 AOÛT 2023

## Fiche d'inscription

Association Familiale  
Lamothe-Capdeville

NOM(\*) : ..... PRÉNOM:(\*).....

Adresse (\*) .....

.....

Ville(\*)..... CP(\*).....

TÉL(\*)..... Email .....

Carte d'Identité n° (\*)

Délivrée par (\*) :

Le (\*)

(\*) mention obligatoire

TARIF: 10 € les 4m. linéaires. Emplacement de 4m. uniquement. Possibilité de prendre un maximum de deux emplacements. Les tables ne sont pas fournies

Paiement par chèque à l'ordre de « Association Familiale de Lamothe- Capdeville » **et v. joindre une copie de votre carte d'identité**

Vide-Grenier de l'Association Familiale  
Mairie de Lamothe-Capdeville  
7, Grand' Rue d'Ardus  
82130 Lamothe-Capdeville

☎ : 07 84 65 26 42 - mail : asso.familiale.lamothe-capdeville@gmail.com

**Règlement :**

- Aucune inscription ne sera enregistrée sans son règlement.
- Inscriptions avant le 7 août 2023.

\* Les exposants pourront s’installer de 7h00 à 8h45. Les véhicules devront être garés sur l’ancien camping. Aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer sur le site ou à y rester de 9h00 à 17h00.

\* Les organisateurs se réservent le droit de refuser une demande d’inscription sans avoir à motiver leur décision et sans que le demandeur puisse prétendre à une quelconque indemnisation en dehors du remboursement des sommes versées.

\* Les droits d’inscription ne seront remboursés qu’en cas d’annulation de la manifestation par les organisateurs.

\* Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

En raison des décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l’échange de biens dans les manifestations publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits dans le registre de la manifestation.

Je soussigné (**nom, prénom**) : .....

- M’engage à ne faire que deux vide-greniers par an (article R321-9 du code pénal).
- Atteste avoir pris connaissance du règlement du vide-grenier.

Fait à(\*): ..... Le (\*): .....

**Signature** (\*), précédée de la mention « lu et approuvé »

L’inscription vaut acceptation du présent règlement. Toute inscription incomplète ou non signée sera refusée.

**Règlement :**

- Aucune inscription ne sera enregistrée sans son règlement.
- Inscriptions avant le 7 août 2023.

\* Les exposants pourront s’installer de 7h00 à 8h45. Les véhicules devront être garés sur l’ancien camping. Aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer sur le site ou à y rester de 9h00 à 17h00.

\* Les organisateurs se réservent le droit de refuser une demande d’inscription sans avoir à motiver leur décision et sans que le demandeur puisse prétendre à une quelconque indemnisation en dehors du remboursement des sommes versées.

\* Les droits d’inscription ne seront remboursés qu’en cas d’annulation de la manifestation par les organisateurs.

\* Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

En raison des décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l’échange de biens dans les manifestations publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits dans le registre de la manifestation.

Je soussigné (**nom, prénom**) : .....

- M’engage à ne faire que deux vide-greniers par an (article R321-9 du code pénal).
- Atteste avoir pris connaissance du règlement du vide-grenier.

Fait à(\*): ..... Le (\*): .....

**Signature** (\*), précédée de la mention « lu et approuvé »

L’inscription vaut acceptation du présent règlement. Toute inscription incomplète ou non signée sera refusée.